

CROS Info

Edito du Président

Où en sommes-nous ?

Il y a un an je titrais l'éditorial du dernier Cros Info de l'année ainsi :
« **Quel avenir pour notre organisation sportive et pour nos clubs ?** »

Depuis cette date que s'est-il passé ? La réforme des collectivités adoptée, consacre l'exception du sport, de la culture et du tourisme au moins jusqu'au 1er janvier 2015 !!! Ce qui nous préoccupait, à l'époque, ce n'était pas tant cette réforme des collectivités, mais leurs modes de financement et leur capacité à mener des politiques volontaristes, les collectivités territoriales étant avec les familles les principaux contributeurs de la pratique sportive. Cette inquiétude est maintenant plus que jamais d'actualité. En effet, ce qui était annoncé se confirme en cette fin d'année de la part de nos financeurs institutionnels au travers de l'annonce d'un désengagement ou d'une baisse, pour certains d'entre eux, très significative de l'inscription des crédits consacrés à la dépense sportive, dans leurs budgets 2012. Nous rappelons notre attachement aux interventions de la puissance publique qui est vitale pour nos associations.

Le Conseil Régional du Centre annonce le maintien de ses lignes budgétaires en la matière. Ce soutien et les initiatives qui s'inscrivent dans la durée, comme celles menées par le Conseil Général d'Indre et Loire, contribuent à l'aménagement du territoire, au mieux vivre de nos concitoyens et sont une reconnaissance et un appui efficace au travail et à l'engagement quotidien des acteurs de terrain. Il faut souligner et saluer ces politiques volontaristes.

Pourront-ils continuer ? Alors que le budget européen proposera pour la première fois sur la période 2014-2020 un volet dédié au sport, cette situation, si elle se confirmait, évoluait et perdurait, serait catastrophique, voir fatale pour un grand nombre de nos associations et mettrait à mal de façon durable le tissu associatif, la solidarité et le lien social qu'il génère au plus près des territoires.

2012 s'annonce comme une période très difficile, voir capitale, pour le Mouvement Olympique et Sportif Régional ; il faudra nous montrer attentifs, volontaires et plus solidaires que jamais pour y faire face. Je suis sûr de la volonté des dirigeants à relever ces défis.

En cette période, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



Jean-Louis DESNOUES

Dans ce numéro :

Le séminaire du CROS : « Sport et Europe »	2
Le projet associatif : effet de mode?	3
Schémas Directeurs d'Equipe, consultation en cours...	3
Zoom sur la Ligue du Centre de golf Agenda	4

Le séminaire des Présidents de Ligue



Le Séminaire traditionnel de rentrée au Novotel la Source.

Le Séminaire de rentrée des Présidents de Ligues et Comités régionaux se tenait vendredi 30 septembre au Novotel d'Orléans la Source sur le thème du sport en Europe.

Deux intervenants extérieurs animaient la soirée, Patrick CLASTRES, professeur, Centre d'histoire de Sciences Po et Johann CAUET, directeur de la Délégation Sport et Territoires au CNOSF.

Les différentes organisations du sport ont été expliquées selon les modèles anglo-saxons, nordiques ou latins, du plus proche du système français au plus éloigné.

Près de 90 personnes ont assisté à ce premier RDV de la saison, au Novotel d'Orléans la Source.

Il n'existe pas de modèle unique d'organisation du sport en Europe.

L'organisation et le fonctionnement du sport dépendent en effet de l'histoire et de la culture de chaque pays. De manière très synthétique, les caractéristiques suivantes ressortent pour les cinq pays étudiés :

- **L'Espagne, avec une « régionalisation » fortement développée, connaissent une forte implication des autorités locales** : L'Es-

pagne, a traditionnellement une forte culture de l'intervention du secteur public et le sport ne fait pas exception. Le gouvernement central est le principal contributeur du financement public du système sportif.

- **Le sport en Italie est aujourd'hui géré par un partenariat public/privé** qui implique l'État, le CONI (Comitato Olimpico Nazionale Italiano) et les fédérations nationales. L'État exerce une supervision sur les affaires du CONI. Ce dernier jouit d'une très forte autonomie puisque l'administration, la gestion et la promotion du sport relèvent de sa responsabilité. Il finance les fédérations, la majeure partie du financement provenant du budget de l'État, et notamment des recettes des paris sportifs.

- **Le sport au Royaume-Uni repose sur une vision libérale.** Ainsi, il n'existe pas de réglementation générale sur le sport au Royaume-Uni. Traditionnellement l'État a en effet adopté une attitude très neutre vis-à-vis du sport au motif que c'est l'autorégulation et l'auto-gestion qui doivent prévaloir autant que possible. De ce fait, le financement public du sport est faible. Au total, la contribution du secteur public ne représente que 13,1 % de toutes les ressources allouées au sport en 2008, alors que le secteur privé y contribue à 86,9 % (ménages, entreprises et médias).

- **Le sport en Allemagne.** Les principes directeurs de la politique du sport sont l'autonomie du mouvement sportif,

la subsidiarité, le partenariat et la coopération.

Les *Länder* ont la responsabilité du soutien au sport « grand public », tandis que le *Bund* est responsable du soutien au sport de haut niveau.

Au sein du gouvernement fédéral, c'est le ministère de l'intérieur qui coordonne les questions concernant le sport. Il agit en particulier dans la promotion du sport de haut niveau, mais aussi dans les relations internationales, la recherche sur le sport, la construction d'installations sportives pour le sport de compétition, l'intégration grâce au sport.

Le traité de Lisbonne prépondérant pour le sport en Europe.

Lors de la Conférence Régionale du sport, Aude-Laure Velatta (conseil régional) est intervenue pour souligner l'importance du traité de Lisbonne entré en vigueur en 2009 pour le sport (cf. art 165) et le rendez-vous majeur de 2014 (début des financements des projets de l'Union Européenne). Cette intervention corrobore le sujet « Sport en Europe » que le CROS a mis en avant.

Il appartient donc à la France, tout en s'inspirant éventuellement des bonnes pratiques de ses voisins européens, de construire son propre modèle de gouvernance du sport, sujet d'actualité au sein de la toute récente Assemblée du sport.



Patrick Clastres, historien du sport, expose son analyse des organisations du sport en Europe.



Formation : le projet associatif

Le projet associatif est le "sujet du moment" !

Dans les assemblées générales, pour les demandes de subvention... la formalisation du projet associatif est un thème récurrent. Effet de mode ou véritable atout pour l'association ? A quoi sert le projet associatif et comment le formuler ? Réponse dans la suite de l'article...

Le projet associatif est un document prospectif et opérationnel qui donne du sens aux actions menées par l'association. Construit collectivement, le projet est le fil directeur de l'association car il fixe les moyens et les objectifs à

atteindre en fonction des caractéristiques propres à l'association (valeurs, ressources...). Ce n'est donc pas un document sans âme ; il fixe le cadre de référence permanent des réflexions et des actions associatives.

Le projet associatif est aussi devenu une pièce incontournable lors des demandes de subventions publiques. Ainsi, les demandes CNDS en 2012 devront être accompagnées des projets associatifs.

Formaliser un projet associatif demande des temps d'échange et de réflexion importants.

Mais comment formaliser un projet associatif ? le CROS et les CDOS sont à disposition pour vous aider dans cette

tâche. Des formations sont d'ailleurs consacrées à ce sujet dans tous les départements de la région.

N'hésitez pas à nous contacter.

Pour en savoir plus,
Contacter le CROS par e-mail :
formation.centre@franceolympique.com
Consulter le site du CROS :
<http://centre.franceolympique.com>

FORMATIONS

"Le projet associatif: pour quoi faire et comment le rédiger ?"

Formations à la journée (9h/17h) :

Renseignements au CROS Centre.

- > 12 janvier 2012 à Blois (41), Maison départementale du Sport.
- > 16 janvier 2012 à Châteauroux (36), Maison des Sports.
- > 19 janvier 2012 à Bourges (18), Maison des Sports.
- > 23 janvier 2012 à Parçay-Meslay (37), Maison des Sports.
- > 26 janvier 2012 à Orléans (45), au CROS.
- > 30 janvier 2012 à Chartres (28), au CRJS.

Formations en sessions de 3 heures :

Renseignements et inscriptions auprès des CDOS de la Région.

Consultation en cours, Schéma Directeurs d'équipement

L'Etat et le CROS en partenariat avec la Région Centre, travaillent à l'actualisation des schémas directeurs de la future Olympiade.

La réalisation de schémas directeurs d'équipements sportifs répond à un double objectif :

- d'une part, mettre en adéquation les besoins identifiés du mouvement sportif avec les projets d'équipements présentés par les différents maîtres d'ouvrages (communes, groupement de communes...);
- d'autre part, mettre à disposition un outil d'aide à la décision traduisant la volonté politique de développement des ligues en termes d'équipements, espaces et sites de pratiques. Le recensement des équipements sportifs est une opération structurante et prioritaire. Ces schémas directeurs résul-

tent d'un travail partenarial entre :

- les ligues sportives et comités régionaux
- l'Etat (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale)
- le Conseil régional du Centre (direction des sports)
- le Comité régional olympique et sportif du Centre

Cette étroite collaboration renforce la volonté de cohérence en termes d'aménagement du territoire en offrant un document unique aux décideurs politiques et financeurs des équipements sportifs.

Si vous souhaitez entreprendre une démarche de diagnostic territorial dans le champ du sport, les services de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont en mesure de vous accompagner dans votre projet.

Il constitue à la fois un préalable à l'élaboration de politiques sportives publiques en matière de programmation des équipements sportifs ainsi qu'un outil de connaissance et d'expertise des territoires indispensable aux décideurs.

C'est le sens des travaux conduits par la DRJSCS, le Conseil Régional, le CROS et les ligues et comités régionaux autour des besoins en équipements pour chacune des activités sportives. A titre d'exemple, les projets d'équipements sportifs identifiés comme structurants par le mouvement sportif peuvent être portés et accompagnés par les Conseils Associatifs Sportifs de Pays.

« Nous souhaitons que ces outils permettent une analyse territoriale partagée et constituent une aide à la décision pour les financeurs dans une perspective d'aménagement du territoire sportif. »

*Patrick BAHEGNE, DRJSCS
Centre Loiret*

*François DUMON, région Centre,
Jean-Louis DESNOUES, CROS*



SDE, tome I

LE GOLF, SPORT ET LOISIR DE TOUTE UNE VIE

Le golf se pratique dès le plus jeune âge, très longtemps et dans le monde entier. Il est ouvert à tous, quelque soit sa morphologie et sa condition physique. C'est aussi, un atout santé et un sport de bien être en pleine nature.

1^{er} sport individuel au monde

65 millions de pratiquants

QUELQUES CHIFFRES EN RÉGION CENTRE

- ✓ Plus de 13 600 licenciés en 2011 (+3,5 %)
- ✓ 35 golfs
- ✓ 28 Écoles de Golf à moins de 30 € / mois (cours, prêt du matériel et accès au parcours)
- ✓ 7 joueurs pros, 4 jeunes en Pôle Fédéraux

LES PROJETS

- ✓ Poursuivre notre effort de communication
- ✓ Former un maximum de nouveaux et de jeunes joueurs
- ✓ Aider au mieux les joueurs de haut niveau
- ✓ « Surfer » sur l'effet Ryder Cup, événement organisé en France en 2018
- ✓ S'appuyer sur l'entrée aux JO en 2016, pour populariser encore d'avantage le golf



Alexandre KALEKA - Golf de Marcilly (Loiret)
Karine ICHER - Golf du Val de l'Indre (Indre)
Joueurs Professionnels



Depuis 2 ans, la Ligue finance une campagne d'affichage à destination des jeunes.

Ce bulletin a été réalisé avec le soutien de



Région Centre



MINISTÈRE
DES SPORTS

Et la contribution du

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

- Directeur de publication : Jean-Louis DESNOUES
- Rédacteur en chef : Jean-Louis DESNOUES
- Rédaction : Nicole COURY, Christian LECUYER, Serge MONROSE, Monique ROLLETT.
- Conception-Réalisation : Fanny PARMENTIER
- Photos : CROS Centre, CNOSF

Comité Régional Olympique et Sportif du Centre
18, rue Jean Moulin
45100 ORLEANS
02 38 49 88 50
centre@franceolympique.com

A vos agendas !

- >> 24 décembre au 2 janvier : Fermeture du CROS, vacances de Noël
- >> 20 janvier : Cérémonie des Vœux du CROS et remises des récompenses, Orléans

Retrouvez le CROS Info sur
<http://centre.franceolympique.com>